



## **Non à l'interdiction de la manifestation féministe du 7 mars**

La marche de nuit féministe du 7 mars vient d'être interdite.

Le cadre unitaire Grève Féministe qui est à l'initiative de la manifestation du 8 mars à Paris condamne fermement cette interdiction d'une manifestation féministe.

Celle-ci constitue une entrave inadmissible au droit fondamental qu'est la liberté de manifester.

Dans un contexte mondial de multiplication des guerres et des conflits, et où les droits des femmes et des minorités sont attaqués partout là où les gouvernements réactionnaires et d'extrême droite sont au pouvoir, il est fondamental que les féministes puissent manifester pour faire entendre leurs revendications.